



**ATTESTATION ANNUELLE DE PRÉSENCE DE L'ENFANT  
 POUR LES ACCUEILS AU MOIS ET À LONG TERME**

(un formulaire par enfant placé)

**Ce document est à retourner par la famille d'accueil, dûment complété et signé avant le 15 décembre de l'année en cours :**

**Par courriel à l'adresse :** codi.spmi@etat.ge.ch

**Ou par courrier postal à :** **Service de protection des mineurs (SPMi)**  
 Route des Jeunes 1E  
 Case postale 75  
 1211 Genève 8

Je/Nous soussigné.e.s (nom et prénom).....,

domicilié.e.s.....,

suis/sommes famille d'accueil à plein temps pour le mineur/la mineure (nom et prénom) .....

....., né/e le .....

J'/Nous atteste/attestons, conformément à l'article 5 alinéa 1 du règlement fixant les indemnités pour les familles d'accueil avec hébergement (RIFAH), que le mineur/la mineure précité.e :

- N'a pas été absent/e plus de 10 jours par mois durant toute l'année civile\*.
- Le cas échéant, n'a pas été absent/e plus de 10 jours par mois durant toute l'année civile\* à l'exception du/des mois suivant/s (mentionner le/les mois concerné/s et les jours d'absence du mois concerné) : .....
- Si fin début ou fin de placement dans l'année, préciser les dates : .....

**Attention!** Le non-retour de l'attestation annuelle dans les temps, soit avant le 15 décembre de l'année en cours, stoppera le versement de l'indemnité.

Genève, le (date) .....

Genève, le (date) .....

Signature : .....

Signature : .....

\* Le jour où l'enfant arrive dans la famille d'accueil et le jour où il en part sont considérés comme jours de placement effectifs (art.14 al. 3 RIFAH)